



Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, R. Lazrak, C.F Dupau, P. Citaire, P. Rolland.
Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Le Gall, A. Laumonier-Mairesse, A. Pétreux, S. Soetaert
Autre(s) participant(s): Mr Attard (Geniez), B. Mazière et M. Gibert (Réanova).

➤ GENIEZ

M ATTARD, Directeur des copropriétés, nous a informé de la fusion du cabinet Geniez avec Foncia. Cette fusion ne change en rien le suivi de notre copropriété tant du point de vue humain que du point de vue financier. Nous aurons toujours les mêmes correspondants. Le CS a tout de même laissé entendre que si nous constatons des problèmes avec cette nouvelle organisation nous saurions en tirer toutes les conséquences. Vous recevrez, lors de l'appel de fonds du 3^e trimestre, un courrier vous expliquant cette situation.

➤ TRAVAUX RENOVATION

Nous avons rencontré l'équipe de Réanova, maître d'œuvre, qui va suivre les travaux :
- M MAZIERE (architecte) et Mme GIBERT (coordinatrice).
Le 14-06 les Ordres de Services (OS) seront signés entre le syndic, Réanova et les entreprises choisies.
L'ensemble des copropriétaires recevra un courrier avec un planning pour la visite de **TOUS LES APPARTEMENTS**.
Ces visites devraient débuter le 22-06 par le bâtiment Gounod.

Dés que le planning définitif des travaux sera arrêté, nous vous le communiquerons.

➤ DOCUMENTS

Certains copropriétaires ayant droit aux aides, ont reçu de la part de SOLIHA un formulaire concernant la possibilité de recevoir jusqu'à 70% de l'aide de **L'ANHA**. **Ce document est à réexpédier le plus rapidement possible complété** : des signatures des copropriétaires (**M et Mme**) en indiquant bien les prénoms des deux conjoints et un RIB sur lequel figure **le nom et le prénom de chaque personne**.
Si vous rencontrez des problèmes vous pouvez contacter SOLIHA.

Nous vous rappelons, encore, que certains copropriétaires pouvant bénéficier des aides n'ont toujours pas renvoyé l'accord à SOLIHA. Veuillez réexpédier cet accord le plus rapidement possible.

Les documents pour le prêt taux zéro et Domo solo vous parviendront très prochainement.

➤ VEHICULES TAMPONS

Nous constatons encore la présence de véhicules « tampons » sur des emplacements non attribués.
Véhicules avec assurance et / ou contrôle technique périmés, véhicules ne bougeant pas.
Un recensement de ces véhicules va être effectué et les demandes d'évacuations transmises par le syndic au commissariat de police de Plaisir.

➤ COLLECTES DECHETS

Vous avez tous reçu un calendrier de SQY dans lequel est mentionné la nouvelle procédure de retrait des déchets ménagers à compter du 1er juin 2017.
Ce retrait des déchets ménagers pour notre résidence (collectif) devait se faire le lundi et le vendredi à partir de cette date.

Un problème de recensement n'a pas permis cette mise en œuvre, en conséquence les retraits continueront à ce faire les lundi, mercredi et vendredi.

Le jour de retrait des « recyclables » (conteneurs jaunes) est inchangé : le jeudi.

Pour les « encombrants » les retraits se feront les :
15/06-27/07-17/08-28/09-19/10-23/11-21/12.

Nous en profitons pour vous rappeler de simples règles de vie en communauté. Nous disposons de conteneurs jaunes pour recycler (plastique, cartons, papier, boîtes de conserve, etc.) et des conteneurs pour les déchets ménagers. **Utiliser ces conteneurs à bon escient. Chaque chose au bon endroit.**

➤ **DIVERS**

- Suite à l'épisode « pluvieux » du 2 juin qui a engendré des inondations dans les caves, nous demandons au syndic de faire étudier une solution qui pourrait éviter ce genre de nuisance.
- Des reprises de « nids de poule » seront effectuées et un emplacement de stationnement (face au bâtiment Gounod) sera diminué car nous avons constaté l'impossibilité de circuler pour les véhicules de secours.
- Le CS a demandé au syndic de provoquer deux réunions :
 - DAG pour faire le point sur l'emploi des personnels en charge de l'entretien des bâtiments.
 - DDBE pour faire le point sur le chauffage afin d'éviter les soucis de la saison précédente.
- Le CS relance le syndic pour faire accélérer la prise en charge par notre assurance : du bris de la vitre du 3 Rameau, de la détérioration de la lisse et de la clôture au niveau du rond point ONE NATION.
- Le CS demande également au syndic que de traitement du sable des aires de jeux soit effectué en semaine pour limiter au maximum l'accès notamment le WE.
- Une demande de remplacement de la porte d'accès de l'aire de jeu au niveau de la loge a été faite.
- Pour information, nous vous rappelons que pendant la période des travaux, les arbres qui seront abattus ne seront remplacés qu'à la fin des activités.
- Nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections de vos chiens.

➤ **CONSEIL SYNDICAL**

Après l'AG où vous avez reconduit les membres du CS et nommé deux nouveaux membres, voici la constitution :

Président : Mr MASSON **Vices Présidents** : Mr ROLLAND et Mme PRETEUX

Cellule travaux et chauffage : Mrs CITAIRE et LAZRACK

Cellule Nettoyage : Mmes RAPOSO MONTEIRO et PRETEUX

Cellule espaces verts : Mr THOMAS et Mme LE GALL

Cellule administrative/ archivage : Mmes SOETAERT, LAMONIER MAIRESSE et RAPOSO MONTEIRO

Cellule sécurité : Mrs DUPAU et LEVEQUE **Web Master**: Mr VALENTIN **Conseiller technique Rénovation** :

MR PILON

Le conseil syndical vous souhaite avec un peu d'avance de bonnes vacances.

*Pour le CS, le président
Jean Masson*